



N°19 octobre 2014

A propos des « mauvaises herbes »

56

C'est le nombre d'élèves de notre village fréquentant notre RPI* qui totalise 243 élèves cette année. 112 viennent de Furdenheim, 62 de Quatzenheim et 13 sont issus des villages aux alentours.

En très forte augmentation ces dernières années, à titre de comparaison, nous étions 40 sur 232 en 2009 et nos élèves représentaient 17% de l'effectif global.

Aujourd'hui ils représentent 23%. Furdenheim 46%, Quatzenheim 26% et 5% des élèves nous viennent des villages environnants.

*(Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Dès 2012, en s'inscrivant dans la démarche initiée par la Région Alsace et l'Agence de l'eau, notre commune s'est engagée à réduire l'utilisation des produits chimiques.

Le 22 octobre dernier, suite à notre implication **nous avons été récompensés par le panneau « Commune Nature » avec 3 libellules** qui correspond à la suppression complète des produits phytosanitaires (insecticides, fongicides, herbicides)

Quelles sont les raisons de notre démarche ?

Les pratiques de désherbage chimique peuvent gravement dégrader la qualité des ressources en eau. Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter les produits phytosanitaires et de ce fait ces mêmes produits se retrouvent tôt ou tard dans le milieu naturel. Protéger la nappe phréatique, c'est aussi préserver notre santé et celle de tous les êtres vivants dans notre environnement.

En contrepartie, certains d'entre vous nous font remarquer que le cimetière et les caniveaux ne sont plus entretenus comme jadis, que les mauvaises herbes pullulent, cela est peut-être vrai en partie, mais à notre avis, repose sûrement aussi sur l'adage bien connu « c'était mieux avant ».

De nos jours, où la pollution de notre planète est réelle, faut-il encore parler de mauvaises herbes ? Ne faudrait-il pas plutôt parler d'herbes folles ou sauvages comme le font les herboristes ? Faut-il les faire disparaître à tout prix de notre vision avec des produits néfastes pour la santé ? Ne faudrait-il pas tout simplement changer de point de vue vis-à-vis de ces végétaux ? Est-ce si gênant quand les joints entre les pavés verdissent ou qu'un espace vert tolère une herbe indésirable ?

En posant toutes ces questions nous ne voulons pas nous dédouaner du désherbage. Nous sommes conscients que les espaces publics nous incombent et que notamment le cimetière doit rester un lieu parfaitement

entretenu par respect pour les défunts qui y reposent et leurs familles. Le temps que nous y consacrons prouve notre attachement à la propreté de ce lieu. Quant aux caniveaux, il va de soi que nous ne pouvons pas, pour une question de coût, les désherber manuellement tout au long de l'année. **Nous pensons que c'est l'affaire de tous, chacun devant sa propriété.** Nous renouvelons nos remerciements aux personnes qui nous aident dans cette tâche et encourageons les autres à le faire.

En prenant conscience de l'importance à protéger notre environnement, et en se rappelant que nos grands-mères trouvaient dans ces herbes des remèdes à bien des maux, peut-être notre point de vue évoluera et on se dira que

les herbes qui poussent spontanément ne sont pas si mauvaises !





A vos agendas

Commémoration du 11 novembre

En l'honneur des victimes des différentes guerres, la commune vous invite à une cérémonie avec dépôt de gerbe qui aura lieu à 10 h 00 devant le monument aux morts. A l'issue de la manifestation, une réception sera donnée dans la salle communale.

Cordiale invitation à tous.



Banque alimentaire
Vendredi 28 et samedi
29 novembre 2014
(voir modalités ci-dessous)

Passage du ramoneur
prévu début décembre

Les horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi et jeudi : de 10 h à 12 h

Mercredi de 17 h à 19 h

Vendredi de 11 h à 13 h

Avec le retour de congé maternité de Maeva SCHAUDEL, la mairie est à nouveau ouverte le vendredi de 11h à 13h.

Autres dates à retenir:

- ❖ Conférence Maladie de Lyme : 20 novembre à 19h00 à l'espace Terminus de Truchtersheim
- ❖ Fête paroissiale: dimanche 30 novembre à 14h00 à la salle des fêtes de Fessenheim
- ❖ Fête de Noël des personnes âgées: jeudi 18 décembre à la Salle Communale



BANQUE ALIMENTAIRE DU BAS-RHIN

La Commune participe à la collecte de denrées non périssables, à savoir :
Huile, conserves, soupes, pâtes, sucre, aliments pour bébé, café...

MERCI

Votre générosité permettra aux associations du Bas-Rhin de distribuer des colis aux personnes démunies

Points de collecte à Hurtigheim

Boulangerie Arbogast: le vendredi 28 et le samedi 29 novembre, pendant les heures d'ouverture habituelles

Bureau de la Mairie: le vendredi 28 novembre de 9h à 16h00 et le samedi 29 novembre de 9 h à 12 h heures



Organisé par et pour les
Jeunes du Kochersberg

FORUM D'ORIENTATION DU KOCHERSBERG

Le dimanche 16 novembre au Trèfle de TRUCHTERSHEIM
de 13h30 à 17h30





Principales décisions du Conseil Municipal

- **Patrimoine** : A l'occasion du 150ème anniversaire de l'église, le Conseil Municipal a décidé de faire restaurer le mécanisme de l'horloge du clocher de l'église. La restauration a été assurée par l'artisan horloger André Voegele à Strasbourg pour un montant de 7 602 €. Dans le cadre de la préservation du petit patrimoine soutenue par la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland, la commune a obtenu une subvention de 1942€. Le mécanisme refait à neuf est aujourd'hui mis en valeur dans la salle du Conseil-Municipal.
- 
- **Elections sénatoriales** : Jean-Jacques RUCH, René URBAN et Claude GRIMM ont été désignés par le Conseil-Municipal pour élire les sénateurs le 28 septembre 2014. Robert HAESSLER, Jean-Michel GOOS et Anne-Marie HOFFMANN ont été nommés en tant que suppléants.
- **Aménagement foncier** : Le Conseil Municipal a mis en place la commission communale d'aménagement foncier qui a vocation à étudier les possibilités de redistribution des parcelles en milieu rural de manière à faciliter leur exploitation et à assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux.
- Thomas DIEMER a été désigné par le Conseil-Municipal comme membre titulaire. Deux membres suppléants, René URBAN et Guillaume JUNG ont également été nommés. Le Conseil-Municipal a ensuite procédé à l'élection de propriétaires de biens fonciers non bâtis sur le ban de la Commune. Ceux-ci s'étant préalablement portés candidats. Paul JUNG, Marie-Eve MORITZ et Freddi SCHAUB ont été élus en tant que membres titulaires. Jean-Michel EBERSOLD et Jean-Claude NORTH ont été élus membres suppléants. Il est à noter que le maire Jean-Jacques Ruch est membre de droit de cette commission.
- **Fiscalité de l'urbanisme** : La loi de finances 2014 autorise les Communes qui le souhaitent à exonérer de taxe d'aménagement les abris de jardin soumis à déclaration préalable. Le Conseil-Municipal a voté, à compter du 1^{er} janvier 2015, l'exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin qui font l'objet d'une déclaration préalable de travaux (surface construite supérieure à 5m²).
- **Travaux** : - le Conseil-Municipal a approuvé les devis pour la pose d'enrobés et de canalisations d'eaux pluviales Chemin du Vieux Moulin pour un montant total de 22 500 euros TTC.
- Un appel d'offres a été lancé pour l'aménagement des trottoirs le long de la route des Romains et de la rue Principale. La Commission chargée d'examiner les appels d'offre a réceptionné six propositions. Elle a retenu l'offre de l'entreprise BEREST dont la rémunération de maîtrise d'œuvre s'élève à 2 400 € HT.
- **Mise à jour du plan du village** : Le changement d'adresse de la mairie et la création de trois nouvelles rues dans le lotissement ont entraîné la mise à jour du plan affiché sur le portique rue des Forgerons. Le Conseil-Municipal a validé la dépense pour un montant de 846 €.
- **Don à la Commune** : le 23 septembre 2014, la Chorale mixte de Hurtigheim a fait un don à la Commune afin d'apporter son soutien aux travaux envisagés de la réfection de l'église. Le Conseil-Municipal a accepté ce don d'un montant de 243,53 € et remercie vivement les membres de la chorale.
- **Constitution de la Commission communale des impôts directs** : en plus du maire Jean-Jacques Ruch, qui préside la commission, et suite à la proposition du Conseil-Municipal, les conseillers suivants ont été désignés par le Directeur Régional des Finances publiques :
- René URBAN, Claude GRIMM, Thomas DIEMER, Jean-Michel GOOS, Christian WAGNER ainsi qu'Alfred LOBSTEIN ont été nommés commissaires titulaires. Ils sont suppléés par Anne-Marie HOFFMANN, Robert HAESSLER, Jean-Michel EBERSOLD, Guillaume JUNG, Mikaël POUTIERS et Paul BUCK.

Inscriptions sur les listes électorales

En 2015, les élections Départementales auront lieu au mois de mars et les élections Régionales se tiendront en fin d'année. Afin de pouvoir participer à ces scrutins n'oubliez pas de vous inscrire dès à présent sur les listes électorales de la Commune.

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer en mairie, il vous est possible de procéder à votre inscription sur la liste électorale de Hurtigheim en ligne. En effet, il vous suffit de vous connecter sur <https://mon.service-public.fr/> et de vous munir d'une version numérisée de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile.



Brèves

- **Travaux rue des Champs** : la Commune a négocié un accord avec le SDEA pour que le réseau d'assainissement qui passe en partie dans le domaine privé soit transféré dans le domaine public rue des Champs. Le coût des travaux, entièrement pris en charge par le SDEA, s'est élevé à 48 960 €. Les travaux ont été effectués par l'entreprise SOTRAVEST.
- **Travaux à la salle communale** : Les travaux de ravalement subventionnés dans le cadre de la relance économique de la Région ont été réalisés à la salle des fêtes. En plus du ravalement, 5 fenêtres, la porte de l'ancien dépôt d'incendie et les gouttières ont été remplacées. Les travaux se sont élevés à 34 981€ TTC, le remplacement de la porte et des fenêtres à 11 505 € et les travaux de zinguerie à 8 020 € TTC. La subvention de la Région Alsace attendue est de 11 917,52 €
- **Travaux de rénovation à l'école** : Durant les vacances d'été, la classe de maternelle de Madame Kiehl Sandrine s'est vue doter d'un plafond insonorisant avec éclairage incorporé. La mise en conformité des installations électriques a également été réalisée dans le bureau et le couloir de l'école.
- **Gestion administrative** : Dans le cadre de la rénovation du réseau des Sous-Préfectures, la suppression de l'Arrondissement de Strasbourg-Campagne a été décidée par le Préfet. Les Communes de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland seront rattachées à la Sous-Préfecture de Saverne à partir du 1^{er} janvier 2015.
- **Essais de la sirène** : Depuis le mois d'octobre, l'essai de la sirène se fera mensuellement et non plus de manière hebdomadaire.

La Municipalité tient à remercier très chaleureusement les habitants du village qui nous ont honorés de leur présence à l'occasion de l'inauguration de la mairie le 4 octobre dernier.

